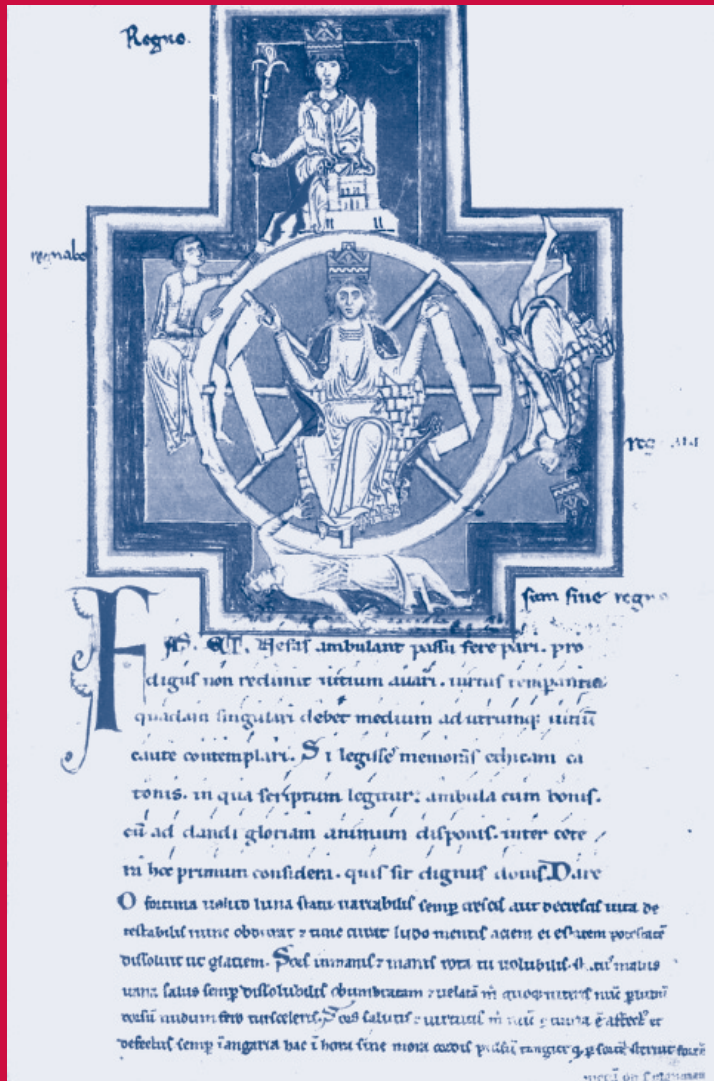


LE MOYEN AGE

REVUE D'HISTOIRE
ET DE PHILOLOGIE

3-4/2012

Tome CXVIII



les États bourguignons et le cas de la collaboration entre Jean sans Peur et sa noblesse, cette dernière participant véritablement à l'affirmation de la puissance princière. La Lorraine de C. Rivière, la Bretagne de M. Jones et les principautés des Armagnac d'E. Johans présentent des situations similaires puisqu'ici aussi c'est la convergence des intérêts ducaux et nobiliaires qui favorise l'affirmation de l'État princier. Tout en recourant, lui aussi, à une étude du vocabulaire politique, O. Mattéoni démontre que l'alliance entre les ducs de Bourbon et la noblesse auvergnate prépare l'intégration de l'Auvergne au Bourbonnais. Bien différent est le cas de la noblesse liégeoise, analysé par A. Marchandise ; celle-ci s'oppose, en effet, tout au long du siècle à ses princes-évêques, déstabilisant et affaiblissant l'État épiscopal. Conclure un recueil aussi dense n'est pas chose aisée, c'est pourtant ce à quoi J.M. Cauchies s'essaie avec le talent qu'on lui connaît. Il retient quatre verbes (utiliser, lutter, céder, ignorer) qui à eux seuls caractérisent les relations entre l'aristocratie et l'État princier.

Que retenir au final de ce recueil d'études ? Peut-être pourrait-on tout d'abord regretter que l'espace bourguignon, qui au xv^e siècle dépasse par son étendue le statut d'autres principautés (Bretagne, Milan, etc.), soit aussi peu représenté (B.S. et, par extension, A.M.). Il aurait, par exemple, été pertinent d'envisager les principautés satellites comme Cambrai, Utrecht ou encore le turbulent duché de Gueldre. Mais cette remarque reste de peu d'importance. L'on constate également le balancement, au sein de ce volume, entre, *grosso modo*, deux méthodologies, l'une centrée sur l'analyse du vocabulaire politique (constitution de champs lexicaux)¹, l'autre, faisant, avant tout, la part belle à la prosopographie. Mais loin de s'opposer et d'affaiblir le livre, l'union de ces deux procédés permet justement d'établir d'intéressantes comparaisons de même que, par la diversité qu'elle instaure, d'assurer une plus grande solidité aux conclusions. Cet ouvrage constitue de la sorte un apport majeur à l'étude de l'État princier tardo-médiéval ainsi qu'une somme de leçons de politique historique.

Jonathan DUMONT

Amour et désamour du prince du haut Moyen Âge à la Révolution française, éd.

Josiane BARBIER, Monique COTTERET, Lydwine SCORDIA, Paris, Éd. Kimé, 2011 ; 1 vol. in-8°, 164 p. (*Le sens de l'histoire*). ISBN : 978-2-84174-548-7. Prix : € 20,00 ; **Le roi fontaine de justice. Pouvoir justicier et pouvoir royal au Moyen Âge et à la Renaissance**, éd. Silvère MENEGALDO, Bernard RIBÉMONT, Paris, Klincksieck, 2012 ; 1 vol. in-8°, 322 p. (*Circare, Jus et Litterae*, 3). ISBN : 978-2-252-03826-0. Prix : € 39,00.

Depuis les études pionnières de J. Krynen² et de C. Beaune³ sur les fondements idéologiques de l'État royal français au Moyen Âge finissant, l'étude de la pensée politique élaborée à la cour de France ou à ses marges – que l'on songe surtout à la cour des ducs Valois de Bourgogne qui, en la matière, demeure liée à la France – connaît

1. Ce n'est d'ailleurs pas un hasard si ce sont surtout les contributions italiennes qui usent de cette méthode, tant l'historiographie péninsulaire demeure influencée par les travaux de K. Skinner et J.G.A. Pocock. Ainsi peut-on signaler un avatar récent en la matière : *Linguaggi politici nell'Italia del Rinascimento. Atti del Convegno Pisa, 9–11 novembre 2006*, éd. A. GAMBERINI, G. PETRALIA, Rome, 2007. Voir à ce propos notre c.r. dans *Le Moyen Âge*, t. 116, 2010, p. 448–449.

2. J. KRYNEN, *L'Empire du roi. Idées et croyances politiques en France. XIII^e–XV^e siècle*, Paris, 1993.

3. C. BEAUNE, *Naissance de la nation France*, Paris, 1985.

une véritable efflorescence dans l'historiographie actuelle¹. Et les deux volumes, l'un consacré à *l'Amour et au désamour du prince*, l'autre au *Roi fontaine de justice*, qu'il nous a été confié de rendre compte ici le confirment amplement. Si nous avons choisi d'analyser ces deux ouvrages de concert, c'est avant tout parce que les notions qu'ils abordent s'intègrent à un ensemble de concepts – indubitablement emboîtés les uns dans les autres – aux contours parfois vagues et changeants, à cheval entre tradition antique et héritage chrétien. En effet, si le royaume de France est un royaume où règne la justice par le biais d'un roi qui en est la source, il est aussi un espace où règnent l'amour, la liberté et la paix. D'ailleurs, l'articulation entre l'amour et la justice – de même que leurs Némésis la haine et l'injustice – devient évidente à la lecture des deux volumes. En effet, à de multiples reprises, on constate que si le roi est celui qui rend la justice, notamment en condamnant les criminels à la peine capitale, il est aussi celui qui dispense la grâce, une émanation de l'amour. En ce sens, l'amour se trouve englobé dans la vertu de justice et constitue l'une de ses composantes essentielles.

Notons, tout d'abord, que ces deux recueils ne sont bien entendu pas uniquement consacrés aux XIII^e, XIV^e et XV^e siècles. Ils embrassent également le haut Moyen Âge et le Moyen Âge central, la Renaissance et les XVII^e–XVIII^e siècles. Nous ne ferons cependant porter notre attention que sur les contributions traitant de la période médiévale dans son ensemble, laissant donc de côté les contributions de J. Hubac, M. Cottret, P.Y. Glasser et A. Quennedey dans le premier volume, d'une part, et celles de B. Méniel et D. Bjaï dans le deuxième volume, d'autre part.

Constituant les actes d'une journée d'études tenue à l'Université de Paris Ouest Nanterre La Défense, le premier volume s'intéresse donc à l'articulation entre l'amour et le désamour (qui se traduit par la haine et/ou la crainte) du prince, deux notions qui traversent littéralement la pensée politique médiévale et dont on trouve bien entendu des échos prestigieux jusqu'à la Renaissance avec l'exemple fameux d'un Machiavel préférant, à choisir, que le prince soit craint plutôt qu'aimé². L'ouvrage se place donc résolument dans la perspective d'une histoire politique des émotions médiévales, un genre qui a fait souche depuis quelques années déjà³. Après une introduction des organisateurs (J. Barbier, M.C., L. Scordia), on entre dans le vif du sujet avec une contribution de R. Le Jan consacrée à l'amour et la crainte du roi à l'époque mérovingienne. Entre le VI^e et le XII^e siècle, Y. Sassier examine ensuite les mêmes concepts à travers les sources bibliques et patristiques, alors que L.S. s'inté-

1. Il serait bien évidemment vain de tenter de citer *in extenso* les textes récents consacrés à ce domaine. Que l'on nous permette seulement de mentionner un ouvrage qui nous semble essentiel et qui sera bientôt recensé ici : T. LASSABATÈRE, *La Cité des Hommes. Eustache Deschamps, expression poétique et vision politique*, Paris, 2011.

2. NICCOLO MACHIAVELLI, *Il Principe*, éd. G. LUCIANI, Paris, 1995, p. 212–213.

3. Parmi une bibliographie qui s'étoffe de jour en jour, voir *Les discours de la haine. Récits et figures de la passion dans la Cité*, éd. M. DELEPLACE, Villeneuve d'Ascq, 2009 (voir le c.r. de C. MASSON dans *Le Moyen Âge*, t. 118, 2012, p. 212–213); B. ROSENWEIN, *Emotional Communities in the Early Middle Ages*, Ithaca, 2006; ID., *Thinking Historically about Medieval Emotions*, *History Compass*, t. 8, 2010, p. 828–842; *Politiques des émotions au Moyen Âge*, éd. D. BOQUET, P. NAGY, Florence, 2010; P. NAGY, *Crying in the Middle Ages. Tears of History*, Routledge, 2012; W.M. REDDY, *The Navigation of Feeling. A Framework for the History of Emotions*, Cambridge, 2001. Évoquons enfin le titre récent de L. SMAGGHE, *Les Émotions du prince. Émotion et discours politique dans l'espace bourguignon*, Paris, 2012.

resse à ces notions dans le *De Regimine Principum* de Gilles de Rome. J.L. Chassel étudie le cas intéressant du sceau des consuls de Pézenas qui met en scène l'amour de cette communauté pour Saint Louis. L. Smagge se penche enfin sur la colère, traduite en châtements, et sur l'amour, qui devient pardon, des ducs de Bourgogne lors des révoltes des villes flamandes. Les conclusions de l'ouvrage – très orientées sur le xvii^e siècle – insistent surtout sur des dispositions méthodologiques de bon aloi (diversifier les types de sources) dans le cadre de telles études ainsi que sur la nécessité de ne pas confondre l'amour du roi et l'amour des sujets pour ce dernier ; cette dernière remarque laisse entrevoir la possibilité d'étudier les groupes qui éprouvent de l'amour pour le monarque : par exemple, le peuple de France, les cités personnifiées ou encore les dames de France et, bien sûr, la reine elle-même.

Le second ouvrage, *Le roi fontaine de justice*, plonge moins ses racines dans l'histoire des émotions politiques – encore que, comme nous l'avons dit, lorsqu'il est question de justice, amour et haine ne sont jamais loin – que dans celle de la pensée juridique médiévale. L'ouvrage se consacre donc à cette image traditionnelle du monarque médiéval source du droit en son royaume. C. Gauvard définit, tout d'abord, les cadres dans lesquels les études que nous allons découvrir évolueront. Elle rappelle que la justice est certainement la notion qui a contribué plus que d'autres à renforcer l'État monarchique à la fin du Moyen Âge, entre autres, via le monopole que les souverains s'assurent sur la distribution du châtement et de la grâce⁴. Tout comme c'était le cas pour le précédent recueil, ici, les grandes sources de la pensée politique médiévale sont examinées avec C. Grellard qui s'intéresse au *Policraticus* de Jean de Salisbury, dans lequel Dieu demeure toujours la source de la loi et le roi celui qui la fait respecter sur terre – en ce sens ce dernier n'est pas la fontaine de justice –, ou encore C. Le Ninan et C. Reno scrutant le *Livre du corps de Policie* et le *Livre de Paix* de Christine de Pizan. D'autres études se concentrent par contre sur des textes normatifs, telle celle d'E.A.R. Brown portant sur la grande ordonnance de Philippe le Bel de 1303, et littéraires, avec S. Menegaldo qui se penche sur l'œuvre de Watriquet de Couvin, ou encore sur la relation entre le texte et l'image ainsi que l'illustre J. Lepot dans son étude sur *l'Avis aus roys*, une adaptation française du *De Regimine Principum* accompagnée d'une riche iconographie. Plusieurs contributions s'intéressent à des figures emblématiques de la notion de justice comme celle extrêmement protéiforme du roi Salomon (B. Ribémont) ou celle de saint Michel (E. Dehoux). Souvent les textes, très nuancés, de ce volume relativisent des idées reçues : c'est le cas du travail de L. Hablot sur le motif héraldique du roi de justice, qui n'exclut pas la participation des seigneurs à l'élaboration du système héraldique tardo-médiéval, et de celui de C. Peneau, lequel démontre que le motif du roi fontaine de justice n'est pas universel et que l'on peut lui en substituer d'autres comme, par exemple, la table du royaume en Suède. Il est enfin des contributions qui relient directement la justice à d'autres thématiques constitutives d'une image de la monarchie et du royaume à la fin du Moyen Âge, montrant par là le caractère extrêmement interdépendant de chacune de ces notions. V. Martin met en exergue les liens entre la justice et la paix lors du serment du sacre des rois capétiens. C'est en jurant de faire respecter la justice que

4. Nous ne sommes pourtant pas certain qu'il faille, à l'instar de l'A., minimiser à ce point l'importance des réflexions tardo-médiévales sur les notions d'impôts et de finance en tant que ferment d'un État royal fort, ainsi que l'a montré L. SCORDIA, *Le roi doit vivre du sien. La théorie de l'impôt en France (xiii^e-xv^e siècle)*, Paris, 2005.

les souverains peuvent espérer faire de leur royaume un espace de paix. Pour sa part, L.S. – et ce n'est pas un hasard puisqu'elle a dirigé et contribué au premier volume chroniqué ici – insiste particulièrement sur les liens existant entre la justice et l'amour, définissant, entre autres, les concepts de clémence et de miséricorde. L'épilogue de J.P. Boudet revient sur le caractère fluctuant de la notion de roi fontaine de justice et montre que celle-ci peut même se muer, dans le cas du roi Louis XII, en celle de roi « socle » ou « rocher » sur lequel se fiche la justice, le monarque devenant la source d'une justice beaucoup plus nationale.

Stimulants, variés et d'une grande clarté – ce qui dans le domaine des études sur la pensée politique n'est pas toujours aisé –, ces deux ouvrages présentent beaucoup de convergences. En effet, l'amour et la justice s'éclairent l'un l'autre car, dans l'esprit des penseurs du politique au Moyen Âge – une époque moins encline à compartimenter le savoir que la nôtre –, elles forment un tout. Peut-être faudrait-il d'ailleurs associer à l'étude de ces notions d'autres thèmes omniprésents dans les sources médiévales : la paix – V.M. l'a fait avec la justice –, la liberté ou encore l'ordre. Nous tenons également à souligner la grande variété des sources et des approches – peut-être davantage dans le second recueil. Les deux ouvrages démontrent ainsi que lorsqu'il est question de pensée politique, plus que jamais, la pluridisciplinarité est nécessaire. Enfin, les conclusions demeurent dans les deux cas partielles ainsi que le déclarent humblement les organisateurs, preuve que les études sur la pensée politique tardo-médiévale en France et, plus particulièrement, celles liées à l'image de la monarchie et du royaume ont encore de beaux jours devant elles.

Jonathan DUMONT

Catherine M. RUDY, **Virtual Pilgrimages in the Convent. Imagining Jerusalem in the Late Middle Ages**, Turnhout, Brepols, 2011 ; 1 vol. in-8°, 475 p. (*Disciplina Monastica*, 8). ISBN : 978-2-503-54103-7. Prix : € 110,00.

Comment cheminer vers un au-delà référé à la Jérusalem céleste tout en restant cloîtré(e), en tous cas empêché(e) de se rendre réellement en pèlerinage sur les lieux de vie de Jésus et de la Passion du Christ ? L'histoire du « pèlerinage virtuel aux couvents » qu'explore K.M. Rudy se nourrit de multiples guides de pèlerinage imaginé en langue vernaculaire, à l'usage de moniales ou semi-religieuses des Pays-Bas, à la fin du Moyen Âge, onze des dix-sept textes à la base de ce livre étant édités en fin de volume (annexes 1–11). Le milieu au centre de l'enquête recoupe les cercles mouvants de la *Devotio moderna*, les Frères et Sœurs de la Vie commune emmenés par Geert Groote et Jean Brinckerling. Plus largement, l'enquête s'étend à un milieu dévotionnel diversifié : chanoinesses de Saint-Augustin, tertiaires de Saint-François, brigittines, et même la nébuleuse de ce que faute de mieux on qualifie de « semi-religieuses ». Dans cet ensemble institutionnellement ramifié mais uni par des pratiques dévotionnelles proches, le milieu franciscain joue un rôle de premier plan à la mesure de la présence réelle en Terre sainte des franciscains, gardiens du quartier latin de Jérusalem depuis 1342. Au-delà des cercles étroits de dévotion, c'est, en fait, l'audience large des laïcs, fortement stimulée au xvi^e siècle par l'imprimé, qui contribue à faire du pèlerinage virtuel par le livre une pratique de grande ampleur aux dimensions de l'Europe chrétienne flamboyante.